

SPECTRE

E-PREDICT INDUSTRY (Ref: HDS-SPCOSE-FR)

PROCÉDURE DE CONTRÔLE (test aéraulique)

08/09/2025

Le dispositif fourni permet de vérifier que E-PREDICT est bien installé et fonctionnel dans le flux d'air de l'armoire électrique.

L'alarme de E-PREDICT devra se déclencher dans les 3 minutes après activation du générateur.

Pour ce contrôle, E-PREDICT doit être alimenté depuis **moins de 30 minutes**.

Le dispositif doit être correctement chargé (minimum 1 heure de charge via USB-C) et le niveau de liquide doit être apparent.

PROCÉDURE



La procédure de contrôle est la suivante :

- Positionnez le générateur (à la verticale, sortie vers le haut) en bas et à l'intérieur de l'armoire électrique.
- Éteindre et rallumer E-PREDICT (couper l'alimentation et la rétablir) : le contrôle doit être réalisé dans les 30 minutes qui suivent.
- Vérifiez que la led de E-PREDICT est allumée vert fixe.
- Fermez la porte et les plastrons de l'armoire.
- Appuyez sur le bouton A de la télécommande (début génération fumée).
- Passé 30 secondes, appuyez sur le bouton B de la télécommande.
- Vérifiez que la led de E-PREDICT passe au rouge dans les 3 minutes et que le contact sec déclenche bien la supervision.
- Redémarrez E-PREDICT. La led passe en vert fixe.

RÉSULTATS

Si la led du E-PREDICT respecte les états mentionnés dans la procédure : le contrôle fonctionnel est validé.

[Comment utiliser le générateur de fumée ? Cliquer ici.](#)